



PONT-D'AINFORM !

Mairie de PONT D'AIN - OCTOBRE 2019



À VOS AGENDAS

- Samedi 5 octobre - AG de l'Harmonie Pondinoise à l'Escale à 10h30
- Dimanche 6 octobre - Vente de brioches Jeunes Sapeurs-Pompiers Parking du Pont de 9h à 12h
- Samedi 12 octobre - Andouillettes des Donneurs de Sang à l'Escale à 10h
- Vendredi 18 octobre - AG du Club de l'Amitié (ouverte à tous) à 14h30
- Vendredi 18 octobre - AG Boule des Marronniers au chalet Marcel Perrin à 18h30
- Lundi 21 octobre - Conseil Municipal en mairie à 20h

■ BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale a déménagé au n°7 de la rue du 1^{er} septembre 1944. Dans des locaux spacieux équipés de mobilier neuf, l'équipe des bénévoles vous accueillera les mercredis de 14h à 16h et les samedis de 9h30 à 11h30. Pour tous renseignements, téléphone : 04 74 39 17 20.

ÉTAT CIVIL



Naissances

24 août - **Aimy** Sabine Michèle THIELE MARTIN
30 août - **Lola** HERMENAULT

Mariages

17 août - Thierry Georges Marcel LEPINE et Samia ABBOU
24 août - Michaël FERREIRA et Océane Maureen Normajeau Audrey CARTON
24 août - Fabrice PIVET et Cindy FRET
31 août - Eric Christian FALAISE et Dominique Patricia Thérèse DEBIERNE
2 septembre - Thierry Michel Yves JACQUET et Véronique JOSSERAND
7 septembre - Emerick MAST et Virginie Delphine REYGROBELLET

Décès

17 août - Jean Louis GAILLARD
17 août - Andrée JACQUIN veuve MARVIE
23 août - Vincenzo DRAGO
25 août - Gina Augusta VIDOR veuve MEROTTO
29 août - Louise Jeannine PLANET épouse MEGEVAND

INFOS MAIRIE

■ SÉCHERESSE – RÉHYDRATATION DES SOLS – DOMMAGES SUR LES BÂTIMENTS

Suite à la sécheresse que nous subissons depuis quelques mois, des fissures ont pu être constatées sur certains bâtiments dans la commune. Ce type de phénomène peut justifier le déclenchement d'une procédure de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, dans le but de faciliter le remboursement par les assurances.

Si vous avez constaté l'apparition de ce type de dérangement sur l'un de vos bâtiments, vous devez adresser à la commune, au plus tard le 15 octobre 2019 :

- Un courrier manuscrit demandant la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, comportant vos coordonnées et décrivant précisément le lieu du phénomène (adresse précise des biens concernés), les dommages constatés, leur date d'apparition et leur évolution ;
- un plan de situation ;
- des photos des dommages.

Il est impératif d'adresser parallèlement cette déclaration à votre assurance.

■ SITE INTERNET

Le site de la commune a été entièrement refait : nouveau concepteur, nouvelle disposition, nouveaux articles, nouvelle présentation. Ce site se veut plus attractif, plus coloré, plus fonctionnel. Il est adapté pour toutes les lectures aux ordinateurs fixes ou portables, ainsi qu'aux tablettes et aux mobiles. La commission communication espère que ce nouveau site vous sera utile et constituera une belle vitrine de notre commune. Une seule adresse : www.pontdain.fr

■ REPAS DU C.C.A.S.

Le dimanche 3 novembre 2019 à midi, cette année encore le repas sera offert aux personnes de 75 ans et plus, accompagnées ou non de leurs conjoints (es). Les invitations sont lancées à partir des listes électorales.

Si vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes de Pont d'Ain, il est possible d'y participer malgré tout. Vous devez vous faire connaître en mairie en donnant vos noms, prénoms, adresses et n° de téléphone. Vous serez convié (e) personnellement. Tél. 04 74 39 06 99.

■ PLANNING DU GYMNASÉ

Pour la saison 2019/2020, un planning a été établi pour le gymnase. Les utilisateurs sont priés de respecter les horaires prévus pour une meilleure entente entre les associations. Le collège est l'utilisateur prioritaire de 8h à 17h les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ainsi que le mercredi de 8h à 16h. Pour les soirées et le week-end, les associations partagent les créneaux horaires restants.

	Foot	ACP	G.V.	Tchoukball	Boxe (mezzanine)	Jeunes Sap. pompiers	UNSS
Lundi		18h45/22h			18h30/20h30		
Mardi	17h/19h	19h/21h			17h30/20h30		
Mercredi	17h/19h	19h/20h30		20h30/22h	18h/19h30	19h/19h30	12h15/16h
Jeudi			18h/20h30		17h30/20h30		
Vendredi	17h/22h				19h15/20h45		
Samedi	9h/17h				10h30/12h		
Dimanche					8h/13h		

■ DÉCLARATION DES RUCHES

La déclaration des ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue. Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>.

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr ou par téléphone : 01 49 55 82 22.

INFOS SCOLARITÉ

■ EFFECTIFS DANS LES ÉCOLES

A ce jour, nous n'avons pas enregistré de mouvement sensible du nombre d'élèves (+ 10 au Centre et légère diminution au Blanchon). La situation est stable pour ainsi dire. Après quelques années d'exercice, certains professeurs ont désiré changer de niveau de classe tout en restant à Pont d'Ain, par exemple l'enseignante d'une maternelle, officie dorénavant en CM1. Un choix qui peut être bénéfique à tous.

■ CANTINE

Il est à noter que le nombre d'inscrits augmente, beaucoup de petits !!! C'est un peu compliqué pour les personnels qui eux, ne sont pas plus nombreux (11 au total). La mairie supporte chaque année un déficit non négligeable ...

INFOS ASSOCIATIONS

■ JEUNES SAPEURS POMPIERS (JSP)

Cette section désormais pondinoise compte 22 inscrits. Un succès fou !!! Ces jeunes, filles ou garçons, de Pont d'Ain et des communes voisines, suivent des formations de 4 heures chaque semaine et leurs parents les accompagnent. Que ces derniers soient remerciés pour les déplacements occasionnés mais ô combien valorisants ! Au cours de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée à la caserne pondinoise, les jeunes ont été remarqués par leur présentation, leur politesse envers l'assistance. Jeunes Sapeurs-Pompiers, parents et responsables méritent chaleureux remerciements et félicitations pour leur engagement dans cette grande famille des Pompiers. Un bel exemple également de respect, de civilité, car ils sont présents aux manifestations et c'est peu courant dans le monde associatif. Ils ont prévu une journée « vente de brioches » le 6 octobre sur le parking du Pont de 9h à 12h... Souhaitons-leur une bonne vente.

■ CALENDRIER DES FÊTES

Chaque année, une réunion est organisée par la commission « Vie associative » de la Mairie afin d'établir le calendrier des fêtes et manifestations pour l'année à venir. Les président(e)s sont invité(e)s à réunir leur bureau pour préparer les dates de leurs propres manifestations de 2020, afin de pouvoir, lors de cette réunion, harmoniser au mieux le calendrier. Les président(e)s seront prévenu(e)s personnellement de la tenue de cette réunion qui aura lieu fin octobre ou début novembre.

■ TCHOUKBALL

L'association sportive loisir de Tchoukball vous invite à découvrir ce sport. Séance d'initiation tous les mercredis soir au gymnase de Pont d'Ain à 20h30, équipes mixtes. Cotisation annuelle de 30€.

■ LA RENTRÉE À L'A.C.P.

L'Atlétic Club Pondinois a fait sa rentrée le lundi 9 septembre au gymnase de Pont d'Ain. Les cours de gymnastique d'une heure ont lieu le lundi à 18h45 et le mercredi à 19h15 (adhésion annuelle 90€) : ils sont dispensés par deux professeurs diplômés : gymnastique et entretien musculaire. Les cours sont mixtes. Les cours de badminton ont lieu le lundi à 20h et le mardi à 19h (adhésion annuelle 45€).

Venez nombreux, deux séances d'essai sont gratuites.

Renseignements : badminton : 06 13 12 01 94 et gymnastique : 06 18 15 09 95.

■ ANDOUILLETES DES DONNEURS DE SANG

Le samedi 12 octobre, les donneurs de sang proposent leurs andouillettes et sauce crème, accompagnées d'écrasés de pommes de terre au prix de 6€ la part. Les commandes sont à faire auprès de Martine Lacroix et Maurice Coste au 04 74 39 02 34 et à récupérer à partir de 10h au local de l'Escale du Blanchon.

■ SOU DES ÉCOLES

Comme chaque année, le Sou des Écoles vous propose une série de manifestations au profit des élèves de maternelle et de primaire. La première, la traditionnelle vente de tartes, aura lieu le dimanche 3 novembre de 9h à 12h. Deux points de vente seront proposés : le parking du pont et Oussiat. Le Sou donne rendez-vous à tous les gourmands pour déguster de délicieuses tartes salées et sucrées. La deuxième manifestation se déroulera dimanche 24 novembre. Il s'agira de la bourse puériculture- jouets - vêtements (jusqu'à 16 ans) pour trouver à petits prix tout ce qu'il faut pour bébé ou pour les enfants. Les inscriptions ouvriront à partir de fin octobre.

Par ailleurs, le samedi 7 septembre, en la maison commune, lors du mariage de Virginie REYGROBELLET et d'Emerick MAST, à la demande des jeunes mariés et de leurs familles, une quête a permis de récolter la somme de 190€ au bénéfice du Sou des Écoles de Pont d'Ain. Merci à eux pour cette attention particulière, et exceptionnelle de nos jours.

■ CONSCRITS 6 ET 1

Vous êtes nés en 6 ou en 1, vous êtes invités au repas des conscrits le samedi 23 novembre à midi (le lieu sera communiqué ultérieurement et une participation vous sera demandée).

Ce moment convivial permettra de nous retrouver et de penser au futur banquet qui se tiendra en début d'année 2021. Nous comptons sur votre participation. Nous vous remercions de confirmer votre présence avant le 1^{er} novembre 2019 au 06 88 47 13 11 (Alain) ou 06 14 25 66 00 (Caroline).

INFOS DIVERSES

■ ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique les 3 rivières de la communauté de communes poursuit ses activités.

Contacts : www.les3rivieres.sitew.com

Mails : em3rivieres@orange.fr (direction pédagogique) ou em3rivieres@free.fr (bureau de l'association)